



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100349

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 25/09/2024 16H16 C:004400 I:02227

V/Email reçu le Mercredi 25/09/2024 à 16H16

V/REF.IMM. 19

IMMEUBLE : CARAVELLE 333

7 a 13, AV. DIVISION LECLERC
69200 VENISSIEUX

SDC 'Caravelle 333'

C/O REGIE PAUTET

Résidence les Ormes

86TER, AVENUE JEAN JAURES

69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 08 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N13 - LOGEMENT DE M MERZOUGUI AU RDC TEL*06 22780500*

MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE POUR DES REFOULEMENTS DANS LE LOGEMENT

Donneur d'ordre : Mme N. PUDDU

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 25/09/2024 A 21H15 :

INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS

RECHERCHE ET REPERAGE DU RESEAU

MISE EN PLACE DU VEHICULE ET MATERIEL

CURAGE HYDRAULIQUE HAUTE PRESSION SUR 18 METRES DE RESEAU EAUX USEES

A PARTIR D'UN BOUCHN DE VISITE

CONTROLE ECOULEMENT - OK

NETTOYAGE DES LIEUX

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 26/09/24 à 07H25 Mme N. PUDDU

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100349

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12
2,25	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement le 25/09	2	165,81	373,07
2,25	Sup.H.100%-Pomp.Refoul. +20h-Sa+12h-D/JF	2	165,81	373,07
TOTAL H.T.				775,26
T.V.A. a 10,00%				77,52
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>852,78</u>

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.